ATTESTATION de TRAITEMENT PRÉVENTIF

Selon NF B 50-105-3

	N° commande : 2211463CC		Client: SAS COPPET				
	Référence chantier : 121 F	FERRIERES					
	Essence de bois : Epicéa + Douglas Destination : France métropolitaine Classe d'emploi selon NF EN Conditions de service NF B 5		Type d'éléments : Bois lamellé-collé ⊠ Bardage collé® □				
			DOM-TOM Autres				
			1	2 3 3 3 b	4 5		
					4 5		
	Traitemen	nt conféré					
	Type de traitement : anti-termites ⊠ anti-bleu □						
	<u>Procédé de traitement:</u> badigeon de surface ⊠ <u>Pénétration</u> (EN351-1): P1		pulvérisation		ve vide-pression		
			<u>Rétention</u> (EN351-1) : R2 (mini 3.25 g/m²)				
		Risa	isques biologiques couverts				
	Champignons		Insectes Préventif		if		
		ourriture cubique X	Capr	icorne X			
		ourriture fibreuse X Surriture molle O					
	Fabricants produits : ADKALIS Fait à : Bourganeuf Le : 5 o		Vrille	tte X			
			X=oui O=non				
			Produits utilis	sés : SARPECO 9 PL	.US, certifié CTB-P+		
			bre 2021	Cachet de la s	Cachet de la station de traitement :		
				Rte de Bénéve Tél. 05 55 64 0 e-mail :	COSYLVA S.A. Capital 1.200.000 © Rte de Bénévent - 23400 BOURGANEUF Tél. 05 55 64 04 68 - Fax 05 55 64 11 56 e-mail : cosylva@cosylva.sem RC Guéret B 324 860 501 - NAF 203 Z		
	INFORMATIONS:						
	Tout usinage postérieur au traitement peut réduire les performances du bois traité, et dégage notre responsabilité en cas de non-conformité aux spécifications de traitement.						
annoncées.							
	En cas de perçage, tronçonnage ou entaillage sur un bois traité classe 1,2 ou 3, il est indispensable de procéder, sur toutes les surfaces mises à nu, à un traitement						

- complémentaire par badigeonnage très soigné à l'aide d'un produit adapté, de la même classe de risques.
- La présente attestation n'est valable qu'accompagnée de la facture et du bon de livraison correspondants.
- Contient des produits biocides afin de protéger vis-à-vis des insectes à larves xylophages, termites et pourritures cubique et fibreuse.
- Substances actives : Perméthrine, Propiconazole, Tébuconazole, IPBC
- Instructions d'utilisation :
 - Risque de sensibilisation cutanée nécessitant notamment manipulations des bois traités avec des gants
 - Port d'un masque adapté en cas d'usinage
 - Contact alimentaire proscrit
 - Déchets à proscrire en litière animale
 - Déchets à éliminer par une entreprise agréée
- Rappel des classes d'emploi des bois (NF EN 335 et NF B 50-105-3)
 - Classe 1: Bois sous abri sans aucune humidification possible;
 - Classe 2: Bois sous abri avec réhumidification temporaire et/ou accidentelle;
 - Classe 3 : Bois extérieurs sans contact avec le sol ni avec une source d'humidification prolongée, et sans piège à eau ;

exposition 3.1 : Bois sous faible exposition : traitement superficiel pour bois faiblement exposés et risques réduits (accessible par tous procédés) exposition 3.2 : Bois sous forte exposition : traitement en profondeur pour bois fortement exposés et risques notables (accessibles par autoclave)

- Classe 4 : Bois extérieurs en contact avec le sol ou avec une source d'humidification prolongée ou permanente
- Classe 5 : Bois en contact avec l'eau de mer et susceptibles d'être dégradés par des térébrants marins.







DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

N° organisme de certification :

1865

Identification du fabricant:

COSYLVA S.A.S.

Route de Bénévent

23400 BOURGANEUF (France)

N° identification du fabricant :

1865-RPC-009

Année d'apposition du marquage :

08

Norme Européenne de référence :

NF EN 14080 : Décembre 2013

N° Affaire: 2211463CC

Client: SAS COPPET

Référence chantier: 121 FERRIERES

Description du produit :

Bois Lamellé Collé

Classe de résistance GL24h Type d'adhésif selon EN 301 : I

Essence de bois : Épicéa : Picea abies

Classe de formaldéhyde : E1 Réaction au feu : classe D-s2, d0 Durabilité selon EN 15228:

Classe d'emploi (EN 335): 2

Fait à Bourganeuf

Le: 5 octobre 2021

Julien BOUTHILLON, Président

SYLVA S.A.S.

Capital 1 200 000 €

énévent - 23400 BOURGANEUF Tél.: 05 55 64 04 68 - Fax: 05 55 64 11 56

e-mail: cosylva@cosylva.com

C Guéret B 324 860 501

· Bois lamellé-collé ·

Siège social : Route de Bénévent - 23400 Bourganeuf - France

Tél: +33(0)5 55 64 04 68 • Fax: +33 (0)5 55 64 11 56

Service commercial: Tél: +33(0)5 55 64 28 28 • Fax: +33 (0)5 55 64 28 18







DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

N° organisme de certification:

1865

Identification du fabricant :

COSYLVA S.A.S.

Route de Bénévent

23400 BOURGANEUF (France)

N° identification du fabricant :

1865-RPC-009

Année d'apposition du marquage :

Norme Européenne de référence :

NF EN 14080 : Décembre 2013

N° Affaire: 2211463CC

Client: SAS COPPET

Référence chantier: 121 FERRIERES - (Douglas Industriel - Suivant détail facture)

Description du produit :

Bois Lamellé Collé

Classe de résistance : GL24h Type d'adhésif selon EN 301 : I

Essence de bois : Douglas : Pseudotsuga menziesii

Classe de formaldéhyde : E1 Réaction au feu : classe D-s2, d0 Durabilité selon EN 15228: Classe d'emploi (EN 335): 2

Fait à : Bourganeuf

Le: 5 octobre 2021

Julien BOUTHILLON, Président

COSYLVA S.A.S.

Capital 1 200 000 € e de Bénévent - 23400 BOURGANEUF

el.: 05 55 64 04 68 - Fax: 05 55 64 11 56

e-mail: cosylva@cosylva.com

RC Guéret B 324 860 501

· Bois lamellé-collé ·

Siège social : Route de Bénévent - 23400 Bourganeuf - France

Tél: +33(0)5 55 64 04 68 • Fax: +33 (0)5 55 64 11 56

Service commercial: Tél: +33(0)5 55 64 28 28 • Fax: +33 (0)5 55 64 28 18





NOUS RÉALISONS LE BOIS DU FUTUR



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

N° organisme de certification :

1865

Identification du fabricant:

COSYLVA S.A.S.

Route de Bénévent

23400 BOURGANEUF (France)

N° identification du fabricant :

1865-RPC-009

Année d'apposition du marquage :

08

Norme Européenne de référence :

NF EN 14080 : Décembre 2013

N° Affaire: 2211463CC

Client: SAS COPPET

Référence chantier : 121 FERRIERES - (Douglas Hors Aubier - Suivant détail facture)

Sauf poutres épaisseur < 80 mm.

Description du produit :

Bois Lamellé Collé

Classe de résistance GL24h Type d'adhésif selon EN 301 : I

Essence de bois : Douglas : Pseudotsuga menziesii

Classe de formaldéhyde : E1 Réaction au feu : classe D-s2, d0

Classe de durabilité selon EN 350-2 : 3-4/S/S/S

Fait à Bourganeuf

Le 5 octobre 2021

Julien BOUTHILLON, Président

COSYLVA S.A.S. Capital 1 200 000 €

Bénévent - 23400 BOURGANEUF

Rte de 05 55 64 04 68 - Fax : 05 55 64 11 56

e-mail: cosylva@cosylva.com RC Guéret B 324 860 501

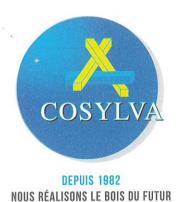
Bois lamellé-collé

Siège social : Route de Bénévent - 23400 Bourganeuf - France

Tél: +33(0)5 55 64 04 68 • Fax: +33 (0)5 55 64 11 56

Service commercial: Tél: +33(0)5 55 64 28 28 • Fax: +33 (0)5 55 64 28 18







DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

N° organisme de certification :

1865

Identification du fabricant:

COSYLVA S.A.S.

Route de Bénévent

23400 BOURGANEUF (France)

N° identification du fabricant :

1865-RPC-009

Année d'apposition du marquage :

08

Norme Européenne de référence :

NF EN 14080 : Décembre 2013

N° Affaire: 2211463CC

Client: SAS COPPET

Référence chantier : 121 FERRIERES - (Douglas Hors Aubier - Suivant détail facture)

Uniquement poutres épaisseur < 80 mm.

Description du produit :

Bois Lamellé Collé

Classe de résistance **GL24hs** Type d'adhésif selon EN 301 : **I**

Essence de bois : Douglas : Pseudotsuga menziesii

Classe de formaldéhyde : **E1** Réaction au feu : **classe D-s2**, **d0**

Classe de durabilité selon EN 350-2: 3-4/S/S/S

Fait à Bourganeuf

Le 5 octobre 2021

Pol Julien BOUTHILLON, Président

COSYLVA S.A.S.

Capital 1 200 000 €

rte de Bénévent - 23400 BOURGANEUF él. : 05 55 64 04 68 - Fax : 05 55 64 11 56

e-mail: cosylva@cosylva.com

RC Gueret B 324 860 501

· Bois lamellé-collé ·

Siège social : Route de Bénévent - 23400 Bourganeuf - France

Tél: +33(0)5 55 64 04 68 • Fax: +33 (0)5 55 64 11 56

Service commercial: Tél: +33(0)5 55 64 28 28 • Fax: +33 (0)5 55 64 28 18

